



### Feuille de route 2026-2031

## Le gouvernement consulte ses partenaires

Après la mise en œuvre de la Feuille de route 2020-2025, le gouvernement passe à une nouvelle étape. Il s'agit de l'élaboration de la Feuille de route 2026-2031. Mardi 12 mai 2026 à Lomé, une rencontre consultative avec les partenaires techniques ...



PAGE 8

### COOPÉRATION



Revue annuelle de l'Uemoa

## 68,7% de réformes exécutées par les pays en 2025

Les résultats de la 11<sup>e</sup> édition de la Revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) ont été présentés, le lundi 11 mai 2026, à Lomé. Les travaux ont été conjointement présidés par Georges Essowè Barcola, ministre des Finances ...

PAGE 5

### DROIT TÉLÉ



Coupe du monde 2026

## New World Tv et la FIFA préparent les diffuseurs à Lomé

New World Tv tient à une bonne retransmission de la Coupe du monde 2026. À un mois de ce grand événement footballistique, la chaîne a ouvert à Lomé, pour ses partenaires diffuseurs, un atelier sur la méthodologie FIFA. Durant deux jours, il sera question, en collaboration ...

PAGE 9



## Opération Koundjoaré

# Au plus près de la ligne de front... prévenir toute tentative de déstabilisation

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, chef suprême des armées, a effectué une visite de terrain dans la zone de l'opération Koundjoaré, le jeudi 07 mai 2026.

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

## Togo : le Collège militaire Eyadema ouvre son concours d'entrée pour 2026-2027

Le ministère de la Défense a annoncé l'ouverture du concours de recrutement du Collège militaire Eyadema (CME) au titre de l'année scolaire 2026-2027. Les épreuves se dérouleront le 14 juillet prochain dans plusieurs centres, notamment à Lomé, Tsévié, Témédja, Sokodé, Kara et Dapaong.

Le concours est destiné aux enfants de troupe de sexe masculin pour l'entrée en classe de sixième ainsi qu'en seconde dans les séries A, S, F2 et F3. Pour la classe de sixième, les candidats doivent être âgés de 11 à 13 ans et avoir obtenu le CEPD avec un minimum de 112 points.

Les postulants en classe de seconde devront, quant à eux, être âgés de 16 ans au plus, justifier d'une moyenne de 16 sur 20 au BEPC et ne jamais avoir été exclus de l'établissement.

Les dossiers de candidature seront reçus du 18 mai au 19 juin 2026 auprès de la Division Formation de l'État-major général des FAT à Agoè-Nyivé ainsi que dans les brigades de gendarmerie régionales. Créé en 1979, le CME associe formation académique et encadrement militaire.

### DEVELOPPEMENT LOCAL

#### Décentralisation

## Rencontre d'échanges et d'orientation avec les nouveaux préfets

Les neuf nouveaux préfets nommés en Conseil ...

PAGE 3

### Parlement Cédéao-UE

## Hadja Mémounatou Ibrahim plaide pour une diplomatie parlementaire au service de la paix

Depuis l'Eswatini, où se tient la première session de l'Assemblée parlementaire paritaire OEACP-Union européenne, la présidente du Parlement de la Cédéao, Hadja Mémounatou Ibrahim, a appelé à une coopération renforcée entre institutions parlementaires africaines et européennes face aux défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest. Entre terrorisme, cybercriminalité ...



PAGE 4



## SOMMAIRE

Autonomisation féminine au Togo  
Les stratégies et actions gouvernementales



P 10

Forêts mondiales  
Plus de 40 millions d'hectares de pertes entre  
2015 et 2025



P 10

Sécurité publique  
La Police nationale renforce le maillage du  
territoire par la création de quatorze nouvelles  
unités



P 11

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

## Komi Adabra : « Le FNFI a renforcé mes capacités à m'affirmer »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Zanguéra, dans la Région Maritime pour partager les riches témoignages d'un conducteur de taxi moto qui s'est reconverti dans l'entrepreneuriat grâce au produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive.

moto, la quarantaine, s'est installé avec son arsenal de ferrailleur. Visiblement rompu à la tâche avec une satisfaction à peine contrôlée, Komi nous accueille, un chalumeau à la main, en nous disant qu'il est en train de finir la commande d'un client à qui il doit livrer en fin d'après-midi.

" Je ne suis pas allé très loin dans les études. Et pour subvenir à mes petits besoins, très tôt, j'ai pu obtenir une moto pour me lancer dans le métier de conducteur de taxi moto. Mais, comme vous le savez, dans ce métier, si la

obtenu mon Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). Courant Janvier 2017, j'ai écouté un spot radio FNFI qui parlait du produit Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF). Je me suis dit que c'était une occasion que je devais saisir pour m'installer à mon propre compte."

Après ces mots, notre interlocuteur nous confie qu'aujourd'hui, avec assez de recul, il se dit que la principale difficulté pour les primo entrepreneurs reste l'accessibilité au crédit, mais poursuit-il, le FNFI est venu briser la glace. " Avec quelques camarades qui eux aussi étaient dans la même situation que moi, nous nous sommes approchés de l'institution de microfinance PADES, qui nous a informé des conditions d'accès au crédit jeune. Et Dieu merci, les 4 personnes que nous étions dans le groupe solidaire étions tous éligibles. Nous avons alors suivi toutes les étapes et nous avons obtenu chacun un crédit de 300.000 FCFA pour démarrer l'exercice de nos activités."

Komi savait déjà quelle activité il souhaitait exercer et de quels matériels il avait besoin pour son activité avant de se lancer dans la dynamique de l'inclusion financière. Le crédit AJSEF en main, notre interlocuteur se dote d'une boîte à outils lui permettant de démarrer sur le champ son métier.

" J'ai pu acquérir quelques outils essentiels et m'installer dans cette petite baraque que vous voyez. Comme vous le remarquez, je suis ici dans un nouveau quartier de Zanguéra et vous imaginez bien que je suis le seul ferrailleur dans la zone. Donc pour ceux qui sont en construction dans la zone, du fait de la proximité, ils viennent commander des portes, des fenêtres... En toute modestie, je peux vous assurer que je suis plus épanoui dans ce métier que dans celui de conducteur de taxi moto. Comme quoi, on ne peut être épanoui que dans le métier que nous choisissons d'exercer avec bonne foi".

Au cours de nos échanges qui ont duré près d'une heure, Komi Adarba a reçu deux commandes de fabrication de porte, une preuve vivante que les activités de ce ferrailleur se passent plutôt bien. D'une voie sage et amusante, il explique à tous ses potentiels clients l'intérêt pour eux de faire confiance à son expertise, car dit-il, je suis le maître du fer...

L'un des aspects qui garantit la pérennité des activités du FNFI c'est bien la culture des remboursements des crédits, inculqué à tous les bénéficiaires lors des différentes formations pré déblocage de crédit. Notre interlocuteur se dit être un bon élève dans le remboursement des crédits.

" Je me suis organisé de telle sorte que chaque jour je fais une tontine auprès de mon institution de microfinance. Ainsi, à la fin du mois, ces ressources me permettent de payer ce que je dois payer dans le mois et comme ça je n'éprouve aucune difficulté. Encore deux échéances et j'aurai soldé totalement mon crédit. Le FNFI a renforcé mes capacités à m'affirmer, à être plus fier et sûr de moi et à être autonome."

Komi nourrit déjà de grandes ambitions avec le second cycle de crédit AJSEF qu'il espère avoir très bientôt. Pour lui, pas besoin de se cantonner sur son activité de ferrailleur, mais il doit se diversifier. La polyvalence est une source de revenu supplémentaire, nous confie-t-il. " Très vite, je compte faire une autre formation pour être en mesure de placer et fixer les barres et les treillis d'acier pour la réalisation d'ouvrages en béton armé. Je suis convaincu que cette formation me permettra d'être plus compétitif et de renforcer mon chiffre d'affaire."

Notre interlocuteur ne regrette pas sa vie passée de conducteur de taxi moto, car dit-il, cette expérience lui a permis d'être plus endurant dans la vie. Komi reste beaucoup plus serein et optimiste quant à l'évolution de ses activités grâce au coup de à lui donné par le Fonds National de la Finance Inclusive.



Komi Adabra

N on loin du poste de péage de Zanguéra, nous empruntons une piste de près de 2 km, pour arriver à Zanguera klémé. Ici, dans un atelier de 24 m<sup>2</sup>, Komi Adabra, autrefois conducteur de taxi

moto n'est pas à toi et que tu dois quotidiennement reverser toutes tes recettes au propriétaire de la moto, il est clair que toi-même tu n'auras pas de grands bénéfices. Mais entre temps, j'ai appris le métier de ferrailleur et j'ai même

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Caleb Akponou

Affo-Djèlè Alarba

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
Amah Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Opération Koundjoaré

## Au plus près de la ligne de front... prévenir toute tentative de déstabilisation

**Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, chef suprême des armées, a effectué une visite de terrain dans la zone de l'opération Koundjoaré, le jeudi 07 mai 2026.**

Cette visite avait pour objectif de s'enquérir du déroulement des opérations sur le terrain, d'apprécier l'évolution de la situation sécuritaire, de donner de nouvelles orientations et de réitérer son soutien au personnel déployé dans cette opération, dans un contexte marqué par des défis sécuritaires persistants. Accueilli à sa descente d'hélicoptère par le commandant supérieur de l'opération Koundjoaré aux environs de 10 heures, le chef suprême des armées a été conduit vers le Poste de commandement opérationnel (PCO). Au PCO, le président du Conseil a suivi avec attention un briefing détaillé sur l'évolution de la menace, le déroulement des opérations, les activités de la Force ainsi que les défis rencontrés sur le terrain. À l'issue de cette présentation, il a donné de nouvelles orientations stratégiques et des

directives destinées à renforcer l'efficacité opérationnelle des unités engagées. Inscrit au programme de sa visite, le chef du gouvernement s'est ensuite envolé vers le Poste opérationnel avancé (POA) de Tchamonga situé dans la bande frontalière Est. À Tchamonga, après une présentation devant une caisse à sable, le président du Conseil s'est adressé aux troupes déployées. Par des mots d'encouragement et de reconnaissance, il a tenu à requinquer la troupe, à raffermir le moral des hommes et à saluer leur engagement constant dans l'accomplissement de leur mission de sécurisation du territoire national.

Somme toute, cette visite a permis au président du Conseil, chef suprême des armées, de délivrer, de vive voix, son message à l'endroit des Forces de défense et de sécurité (FDS) engagées, afin qu'elles poursuivent leur mission régaliennne avec davantage de détermination, de vigilance et de professionnalisme. En effet, le chef suprême des armées a adressé ses chaleureuses félicitations

au personnel de l'opération Koundjoaré pour le travail remarquable accompli. Il s'est également réjoui de



Faure Gnassingbé (devant à gauche)/Crédit photo : ministère des Armées

l'excellente coopération entre les éléments de l'opération Koundjoaré et les FDS des pays voisins dans la lutte contre cette menace commune.

Ensuite, il a réitéré l'indéfectible soutien de la haute hiérarchie militaire à l'opération Koundjoaré, tout en rassurant le personnel de la prise en compte progressive des besoins exprimés en vue de l'amélioration continue des capacités opérationnelles. Enfin, le président du Conseil a exhorté le personnel engagé à demeurer vigilant,

déterminé et animé d'un sens élevé du devoir et du sacrifice, afin de prévenir toute tentative

de déstabilisation, au regard d'un environnement sécuritaire régional qui demeure préoccupant. Dans son mot de bienvenue, le colonel Kombaté Latiémbé, commandant supérieur de l'opération Koundjoaré, a rendu un vibrant hommage au président du Conseil, chef suprême des armées, pour les moyens mis à la disposition de la Force en vue d'assurer efficacement sa mission. Il a également renouvelé l'engagement et la détermination des FDS déployées à poursuivre avec abnégation la mission

qui leur est confiée. Au-delà de l'action militaire, cette visite traduit l'approche holistique mise en œuvre par le gouvernement dans la gestion des défis sécuritaires. En effet, si les FDS constituent le fer de lance de la réponse opérationnelle sur le terrain, d'autres structures étatiques et programmes gouvernementaux, notamment le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (Ciplev) ainsi que le Programme d'urgence pour la région des Savanes (Purs), contribuent activement au renforcement de la résilience collective des communautés affectées.

À cela s'ajoutent les efforts diplomatiques et les initiatives de médiation conduites par le président du Conseil, chef suprême des armées, en faveur de la paix, du dialogue et de la stabilité dans une sous-région confrontée à des défis multiformes nécessitant des réponses concertées, solidaires et durables.

**Edem Dadzie**

## Décentralisation

## Rencontre d'échanges et d'orientation avec les nouveaux préfets

**Les neuf nouveaux préfets nommés en Conseil des ministres le 6 mai 2026 par le président du Conseil, Faure Gnassingbé, ont rencontré le lundi 11 mai 2026, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le colonel Awaté Hodabalo, à son cabinet à Lomé.**

Cette rencontre d'échanges et d'orientation a permis de rappeler aux nouveaux responsables préfectoraux les exigences, les responsabilités ainsi que les valeurs attachées à l'exercice de la fonction préfectorale dans le contexte de la décentralisation. Dans son allocution introductive, le ministre de l'Administration territoriale a adressé ses félicitations aux nouveaux préfets, tout en leur réaffirmant sa disponibilité ainsi que celle de l'ensemble du ministère à les accompagner dans l'accomplissement

de leur mission. Il a particulièrement insisté sur la disponibilité permanente qu'exige la fonction préfectorale, l'accessibilité de l'autorité administrative, ainsi que l'obligation de rendre compte avec exactitude et célérité. Le colonel Awaté Hodabalo a rappelé que le préfet, en sa qualité de représentant de l'État, du gouvernement et du président du Conseil dans sa circonscription administrative, est tenu de produire des comptes rendus précis, diligents et fidèles à la réalité des faits majeurs.

Il a également mis l'accent sur le respect de la hiérarchie administrative, invitant les préfets à se référer en permanence aux gouverneurs et au ministère pour toute initiative d'envergure. Il les a exhortés à faire preuve de discernement, d'humilité et d'écoute dans la gestion des affaires administratives

ainsi que dans leurs relations avec les différents acteurs locaux. Abordant le contexte sécuritaire dans la sous-région, le ministre a appelé les nouveaux préfets à renforcer leur vigilance face aux défis liés au terrorisme et à l'extrémisme violent. Selon lui, la préservation de la paix, de la cohésion sociale et de la sécurité demeure une condition indispensable au développement harmonieux des territoires.

Le secrétaire général du ministère, Esso Koudjoou, a pour sa part présenté aux nouveaux préfets les principaux textes administratifs et juridiques encadrant leur mission. Il a notamment évoqué les dispositions relatives à la décentralisation, à la chefferie traditionnelle, aux manifestations publiques, ainsi qu'à l'organisation et au fonctionnement du ministère.

Il a également rappelé l'architecture administrative du territoire national et le rôle des préfets dans le contrôle de la légalité des actes des communes, de même que dans la supervision des unités administratives que

de mieux appréhender les responsabilités inhérentes à leur fonction ainsi que les relations qu'ils devront entretenir avec les services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales.

La rencontre a également



Photo de famille du ministre avec les préfets (Crédit photo : territoire.gouv.tg)

constituent les cantons, les villages et les quartiers. Au nom de ses collègues, le préfet de Amou, Gavlo Komi Amen Martin, a salué les orientations reçues au cours de cette séance de travail. Il a indiqué que cette rencontre leur a permis

été marquée par la remise de documents administratifs et juridiques destinés à faciliter la prise de fonction des nouveaux préfets avant leur installation officielle dans leurs différentes préfectures.

**La rédaction**

## Intégration africaine et paix dans les Grands Lacs

## Faure Gnassingbé s'est entretenu avec Denis Sassou N'Guesso et Yoweri Museveni

Le président du Conseil a honoré de sa présence, ce mardi 12 mai 2026, la cérémonie d'investiture du président de la République d'Ouganda, Yoweri Museveni, à l'occasion de sa réélection. Cette solennité a été doublée d'un entretien en tête-à-tête entre les deux dirigeants.

Vingt-quatre heures plus tôt, Faure Gnassingbé s'était rendu à Oyo, dans le département de la Cuvette, pour une visite de travail de quelques heures. Il s'y est entretenu avec son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, afin d'aborder des problématiques d'intérêt mutuel pour le Togo et le Congo. À cette occasion, les deux chefs d'État ont réaffirmé la nécessité de concrétiser les accords économiques conclus en août 2020, tout particulièrement le

partenariat stratégique liant le Port autonome de Pointe-Noire à celui de Lomé.

Outre le renforcement de la coopération bilatérale, l'entrevue a permis d'échanger sur les enjeux politiques et sécuritaires qui touchent le continent africain et la scène internationale. Rappelons que le président du Conseil togolais assure la médiation de l'Union africaine concernant la crise persistante dans l'Est de la République démocratique du Congo. Ce conflit a d'ailleurs figuré au cœur des discussions entre le chef de l'exécutif togolais et le président Museveni, ce mardi à Kampala.

« Au plan régional et continental, le Togo et l'Ouganda se sont toujours



Faure Gnassingbé (à gauche) et Yoweri Museveni (à droite)

engagés en faveur de la stabilité dans les Grands Lacs et l'intégration africaine. Les deux dirigeants se consultent

régulièrement en vue de trouver une solution durable à la situation conflictuelle qui prévaut dans l'Est de la République démocratique

du Congo », souligne la présidence du Conseil dans un communiqué publié le lundi 11 mai dernier.

La rédaction

## Parlement Cédéao-UE

## Hadja Mémounatou Ibrahim plaide pour une diplomatie parlementaire au service de la paix

Depuis l'Eswatini, où se tient la première session de l'Assemblée parlementaire paritaire OEACP-Union européenne, la présidente du Parlement de la Cédéao, Hadja Mémounatou Ibrahim, a appelé à une coopération renforcée entre institutions parlementaires africaines et européennes face aux défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest. Entre terrorisme, cybercriminalité et instabilité politique, elle a défendu le rôle stratégique de la diplomatie parlementaire comme levier de prévention des conflits et de consolidation démocratique.

« Le rôle des organisations régionales et de leurs parlements dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest » est le thème au cœur de cette rencontre. Prenant la parole devant les coprésidents et les membres de l'Assemblée parlementaire paritaire OEACP-UE, la présidente du Parlement communautaire a salué l'importance du dialogue politique structuré promu dans le cadre de l'Accord de Samoa, réaffirmant l'engagement du Parlement de la CEDEAO en faveur d'une co-construction institutionnelle entre parlementaires africains et européens. Pour elle, les échanges engagés

dans ce cadre constituent une opportunité stratégique pour renforcer les réponses collectives face aux crises sécuritaires, politiques et sociales qui fragilisent l'Afrique de l'Ouest.

Dans son intervention, Hadja Mémounatou IBRAHIMA a dressé le constat d'un environnement régional marqué par des défis sécuritaires complexes, aggravés par le terrorisme, l'extrémisme violent, la cybercriminalité et l'insécurité maritime. Elle a rappelé que ces menaces accentuent les vulnérabilités économiques et sociales, compromettent les conditions de vie des populations et mettent en péril la stabilité régionale et internationale.

Face à cette situation, elle a mis en avant les mécanismes déployés par la CEDEAO pour préserver la paix et la sécurité, notamment les stratégies de lutte contre le terrorisme, les systèmes d'alerte précoce ainsi que la force en attente de l'organisation régionale, présentée comme un pilier essentiel de l'architecture sécuritaire communautaire. Selon elle, ces instruments ont permis d'accompagner les efforts de consolidation de la gouvernance politique, du respect des droits humains

et de l'État de droit dans l'espace ouest-africain.

La Présidente du Parlement de la CEDEAO a surtout insisté sur le rôle fondamental de la diplomatie parlementaire dans la prévention des

estimant qu'une stabilité durable repose également sur des processus politiques inclusifs, un contrôle démocratique effectif et la participation active des représentants élus. Dans

a par ailleurs rappelé que l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus parlementaires constitue une exigence démocratique majeure et une condition indispensable à l'instauration d'une paix durable.

Réaffirmant l'importance stratégique du partenariat entre l'Afrique, les Caraïbes, le Pacifique et l'Union européenne, la présidente du Parlement de la Cédéao a exprimé la volonté de son institution de renforcer son engagement au sein du cadre parlementaire OEACP-UE, conformément aux principes de réciprocité, de co-responsabilité et de partenariat équilibré consacrés par l'Accord de Samoa.

À travers cette intervention, Hadja Mémounatou Ibrahim a voulu réaffirmer la disponibilité du Parlement de la Cédéao à œuvrer avec les partenaires africains et européens pour bâtir un espace de paix, de stabilité et de prospérité partagée, tout en mettant en lumière le rôle stratégique de la diplomatie parlementaire comme levier de prévention des conflits et de consolidation de la sécurité collective en Afrique de l'Ouest.



Hadja Mémounatou Ibrahim, présidente du parlement de la Cedeao

crises et des conflits. Elle a défendu l'idée d'un Parlement régional agissant comme « voix des peuples », capable de renforcer la légitimité démocratique des actions communautaires et de rapprocher les institutions des aspirations citoyennes. À ses yeux, la diplomatie parlementaire préventive demeure un outil encore insuffisamment valorisé, mais essentiel pour favoriser le dialogue politique dans les situations de blocage institutionnel.

« La paix durable ne saurait être l'apanage exclusif de l'exécutif », a-t-elle souligné,

cette logique, elle a plaidé pour une coopération plus étroite entre les parlements régionaux, à travers l'institutionnalisation de cadres de dialogue réguliers permettant l'échange de bonnes pratiques, d'expériences législatives et d'informations sur les nouvelles menaces sécuritaires.

Hadja Mémounatou Ibrahim a également mis l'accent sur la nécessité d'harmoniser les cadres juridiques et réglementaires face aux menaces transnationales, afin de renforcer l'efficacité des réponses communes. Elle

## Financement

## La BOAD, Ecobank et Proparco s'unissent pour soutenir le secteur privé africain

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD), le groupe Ecobank et Proparco renforcent leur coopération pour soutenir le financement du secteur privé africain. Les accords ont été annoncés lundi 11 mai 2026 à Nairobi, en marge du sommet Africa Forward.

Le premier partenariat conclu entre la BOAD et Proparco porte sur une opération de financement croisée de 200 millions d'euros, soit environ 131 milliards FCFA. Structurée entre l'euro et le franc CFA, cette transaction vise principalement à accroître les financements en monnaie locale au profit des entreprises de l'espace Uemoa.

Pour les responsables des deux institutions, ce

mécanisme permettra de limiter les risques liés aux fluctuations monétaires tout en facilitant l'accès des entreprises aux ressources financières. La directrice générale de Proparco, Françoise Lombard, a souligné que cette initiative devrait favoriser une mobilisation plus importante des ressources locales au service des économies africaines.

Le président de la BOAD, Serge Ekué, a pour sa part estimé que cet accord permettra d'orienter davantage de financements vers des projets à fort impact économique et social dans les pays africains.

En parallèle, Ecobank et Proparco ont signé un

protocole d'accord destiné à mobiliser jusqu'à 300 millions d'euros sur une période de 3 ans pour soutenir les chaînes de valeur agricole en Afrique. Ce partenariat couvre les trente-trois pays dans lesquels le groupe bancaire est implanté.

Le dispositif prévoit notamment des garanties de crédit, des mécanismes de partage de risques ainsi que des solutions de financement du commerce agricole. Une partie des ressources sera dirigée vers les petites et moyennes entreprises agro-industrielles et les acteurs du négoce des matières premières agricoles.

Les deux partenaires ont également annoncé un

appui au programme « Ellever » d'Ecobank, une initiative consacrée à l'accompagnement des

Awori, ces financements doivent contribuer à soutenir durablement la production agricole, les



femmes entrepreneurs en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Kenya.

Selon le directeur général du groupe Ecobank, Jeremy

moyens de subsistance des populations et la création de valeur locale sur le continent africain.

E. A

## Revue annuelle de l'Uemoa

## 68,7% de réformes exécutées par les pays en 2025

Les résultats de la 11<sup>e</sup> édition de la Revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) ont été présentés, le lundi 11 mai 2026, à Lomé. Les travaux ont été conjointement présidés par Georges Essowè Barcola, ministre des Finances et du Budget, et Abdoulaye Diop, président de la Commission de l'Uemoa.

Depuis son institution, le 24 octobre 2013, la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets a permis à l'Union d'engranger des réformes majeures. Au nombre de ces réformes, l'on peut citer, selon le ministre des Finances et du Budget, la budgétisation par programme, qui a profondément reconfiguré l'architecture des finances

États membres, puis le renforcement de la gouvernance économique.

« Il s'agit des avancées notables qui ont transformé en profondeur la qualité de l'action publique dans nos États. Ces acquis sont précieux. Ils sont le fruit de décennies d'effort collectif et d'arbitrage politique, parfois difficiles... C'est pourquoi, nous devons les

projets communautaires de l'Uemoa, a porté sur l'évaluation de 145 réformes et 3 programmes et projets communautaires.

Le taux de mise en œuvre des réformes, s'établit à 68,7 %, en recul par rapport aux 77,9 % enregistrés en 2024, soit un repli de 9,21 points de pourcentage.

« Le recul s'explique par la non-transposition au moment de l'évaluation de la directive sur le blanchiment des capitaux. Le taux de mise en œuvre des réformes particulièrement marqué dans les domaines de l'agriculture, de la culture et de l'artisanat est un signal d'alerte que nous choisissons d'interpréter comme un appel à une mobilisation plus intense et une meilleure coordination entre les parties prenantes nationales et communautaires », a expliqué le ministre des Finances et du Budget avant d'ajouter : « Il s'agit là des secteurs importants. L'agriculture structure l'économie réelle de nos populations rurales, la culture et l'artisanat constituent le socle de notre identité et un levier de création de valeur et d'emplois ».

Mais à l'inverse du taux de mise en œuvre des réformes, le taux d'exécution des programmes et projets

a atteint 91,6 %, en forte progression par rapport aux 78,9 % de l'édition précédente. S'agissant du taux de décaissement sur les projets et programmes, il est de 83,61 %.

Prenant la parole, Abdoulaye Diop, président de la Commission de l'Uemoa, n'a pas manqué d'exprimer ses gratitude. « Je tiens à réitérer, au nom de l'ensemble des membres et du personnel des organes de l'Uemoa ainsi qu'au mien propre, notre profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil, pour son engagement sans faille et son appui précieux à la bonne marche de notre intégration », a-t-il mentionné.

Les travaux qui ont connu la présence du Sani Yaya, ministre délégué auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, chargé des Travaux publics et des Infrastructures, et d'Isaac Tchiakpé, ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, ont également mobilisé les représentants des huit (8) pays membres de l'Union que sont : le Togo, le Bénin, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, la Guinée Conakry et le Mali.



Georges Barcola (à droite) et Abdoulaye Diop (à gauche)

Exigence collective des pays de l'Uemoa pour conduire de manière concertée les réformes structurantes nécessaires à l'intégration et au développement de l'espace, la Revue annuelle se positionne comme un moteur de transformation structurelle.

publiques et renforcé la culture du résultat au sein de l'administration. À cette réforme s'ajoutent l'harmonisation des procédures douanières qui a facilité les échanges commerciaux interrégionaux et amélioré la compétitivité des économies des

défendre, les consolider et les amplifier », a appelé Georges Barcola à l'ouverture des travaux.

#### Que retenir de la 11<sup>e</sup> édition de la Revue ?

Consacrée, au bilan de l'édition 2025, la 11<sup>e</sup> Revue annuelle des réformes, politiques, programmes et

## Autonomisation féminine au Togo

# Les stratégies et actions gouvernementales

**Avec une population constituée de plus de 51 % de femmes, le Togo fait de l'autonomisation des femmes son cheval de bataille. Processus par lequel les femmes acquièrent le pouvoir, la compétence et les ressources nécessaires pour contrôler leur vie, l'autonomisation féminine ne se limite plus au discours. Elle va plus loin et se concrétise dans les faits. En témoigne, le nouveau projet du gouvernement visant à autonomiser 1 500 jeunes filles, à travers des formations gratuites.**



Le président du Conseil remettant une enveloppe financière

L'autonomisation des femmes vise l'égalité des genres par le renforcement de l'accès aux droits à l'éducation, à la santé et aux opportunités économiques. Le Togo, considéré comme un modèle en Afrique dans la promotion du genre ne manque pas d'initiatives. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique subsaharienne (SWEDD+), le gouvernement a lancé, le mercredi 6 mai 2026, un appel à candidature pour la phase pilote d'une formation gratuite aux métiers professionnels pour les jeunes filles. Initié par le gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale, le projet vise l'autonomisation de 1 500 jeunes filles togolaises vulnérables ou non scolarisées.

« Cette initiative dénommée : Ecole de la Chance, vise à renforcer les compétences professionnelles des bénéficiaires, à améliorer leurs opportunités d'accès à l'emploi et à développer leurs capacités d'auto-emploi, à travers une

formation qualifiante de courte durée de trois à six mois dans des secteurs porteurs », a expliqué le gouvernement. Dans l'ensemble, le projet cible les jeunes filles ayant interrompu leur parcours scolaire ou n'ayant jamais été scolarisées, en fournissant des outils pratiques pour accroître leur autonomie économique. Ce nouveau projet vient en complément de plusieurs autres déjà initiés par le gouvernement.

### Former pour autonomiser

La formation constitue un levier essentiel pour l'autonomisation durable des femmes. Sur ce plan, le gouvernement déploie plusieurs initiatives pour promouvoir la gente féminine.

Au premier semestre 2025, 849 femmes ont été formées et en 2024, 110 femmes ont été formées sur la promotion des activités génératrices de revenus (AGR). En avril 2023, 40 jeunes entrepreneuses togolaises ont été formées au design thinking et à la gestion organisationnelle par le Fonds d'appui aux

initiatives économiques des jeunes (Faiej), afin de renforcer leurs capacités en innovation et en leadership.

De son côté, le projet Miawodo a sélectionné 30 microentreprises féminines pour un accompagnement sur

de faciliter l'accès des femmes aux technologies numériques et de promouvoir l'innovation technologique au sein des entreprises dirigées par des femmes.

Des partenariats comme Afawa participent à améliorer l'accès au financement, à la formation et au mentorat des femmes entrepreneuses. En outre, des programmes spécifiques, des incubateurs dédiés tels que Innov'Up, premier incubateur du Togo, et des événements comme le Salon international de l'entrepreneuriat féminin (Sief) contribuent également à renforcer l'écosystème entrepreneurial féminin du Togo.

Dans la même logique, celle de promouvoir l'autonomisation des femmes, des crédits bancaires spécifiques à l'instar de l'initiative « Ellever » permettent aux banques comme Ecobank d'offrir des lignes de crédit plus accessibles aux femmes, y compris des prêts sans garantie. Des programmes de renforcement des capacités des partenaires comme la GIZ offrent des formations sur des compétences entrepreneuriales, la

des réseaux comme Fefa-Togo et des initiatives de mentorat permettent aux femmes de se connecter, de partager leurs expériences et d'être guidées.

### Des vagues de réformes pour soutenir l'autonomisation

Pour promouvoir l'autonomisation, surtout celle des femmes, le Togo s'illustre par un effort constant d'amélioration du climat des affaires, reconnu à l'échelle régionale et internationale. La simplification des procédures au CFE, la digitalisation des démarches et la réduction des coûts de création d'entreprise ont contribué à rendre le parcours entrepreneurial plus fluide et plus inclusif. À travers le Comité de concertation entre l'État et le secteur privé (CCESP), le gouvernement maintient un dialogue permanent avec les opérateurs économiques afin d'adapter les réformes aux réalités du terrain. Cette approche collaborative renforce la confiance et favorise la durabilité des initiatives. Pour donner davantage de souffle aux femmes porteuses de projets, l'Agence nationale de



Le président du Conseil et les femmes bénéficiaires du FNFI

l'environnement de l'entrepreneuriat féminin.

En juin 2024, une plateforme numérique baptisée Nana Tech a été lancée, avec pour ambition

gestion et la sensibilisation aux stéréotypes de genre pour booster les initiatives féminines.

Pour favoriser l'interconnexion entre les entrepreneuses femmes,

promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) joue un rôle central. À fin 2024, elle avait mobilisé 17,5 milliards de francs en faveur de 1 400 PME, tout

en accompagnant chaque année plus de 3 000 entrepreneurs à travers des formations ciblées. Cet appui se traduit par une meilleure structuration des jeunes entreprises portées par des femmes, une amélioration de leur accès au crédit et un renforcement de leurs capacités de gestion. L'objectif est clair : transformer la création d'entreprise en création de valeur et d'emplois

l'inclusion au cœur de la gestion des ressources humaines de l'État. La budgétisation sensible au genre, qui consiste à analyser, planifier et exécuter les dépenses publiques en tenant compte de leurs effets différenciés sur les femmes et les hommes, est une dimension prise en considération au Togo. En consacrant une proportion substantielle de leurs ressources à

Le budget total 2024 de ce ministère, dont la dénomination a été quelque peu revue à la suite du remaniement ministériel de 2025, est de 5,6 milliards de francs CFA. Tout calcul fait, le pourcentage du budget consacré aux dépenses sensibles au genre est donc de 21,14 %. Moderniser la fonction publique pour autonomiser l'investissement dans

femmes.

### Les droits économiques des femmes reconnus

À ce niveau, le Togo confirme son ancrage parmi les nations africaines les plus engagées en faveur de l'égalité économique. Selon le rapport Women, Business and the Law 2026 publié par la World Bank, le pays se classe deuxième en Afrique en matière d'égalité des droits économiques entre hommes et femmes et occupe la première place au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Avec un score de 79,33 points sur 100, Lomé s'impose comme la deuxième économie africaine pour l'égalité des droits économiques entre les sexes.

Ce positionnement est d'autant plus remarquable qu'il place le Togo devant plusieurs grandes économies du continent, consacrant ainsi la pertinence et la cohérence des réformes engagées ces dernières années par le gouvernement.

Le classement Women, Business and the Law évalue les cadres juridiques qui influencent la capacité des femmes à participer pleinement à la vie économique. Il examine notamment les droits liés à l'emploi, à la rémunération, à la parentalité, à l'entrepreneuriat, aux actifs et à la retraite. En obtenant un tel score, le Togo démontre sa volonté de valoriser la femme.

Au sein de la Cedeao, cette première place confère au Togo un rôle de référence régionale. Elle illustre la capacité d'un pays à transformer ses engagements en résultats mesurables, dans un contexte continental encore marqué par des disparités persistantes.

### Un environnement plus inclusif

Au Togo, l'autonomisation de la femme ne relève plus seulement d'un impératif moral, mais d'une stratégie assumée de transformation nationale. Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI),

par exemple, a permis d'accorder plus de 117 milliards de francs CFA de crédits de 2014 à 2025, dont une importante partie est allée aux femmes entrepreneures, responsables de ménages, vulnérables, etc.

Autres exemples : l'attribution de 25 % des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneures ; la simplification des procédures de création d'entreprises pour les femmes et la réduction du coût ; l'accès à la formation et à des financements s'inscrivent aussi dans le cadre des initiatives du gouvernement visant l'autonomisation de la femme.

Toutefois, les défis ne manquent pas. L'autonomisation des femmes au Togo reste confrontée à des goulots d'étranglement. Ces derniers sont relatifs au financement (souvent lié à l'absence de garanties et à la taille des entreprises), à la conciliation difficile entre vie professionnelle et vie familiale, aux stéréotypes de genre et aux préjugés.

Ces défis susmentionnés ont pour conséquences l'accès limité aux réseaux, aux opportunités et à la formation entrepreneuriale. De plus, il ressort que de nombreuses femmes entreprennent par nécessité économique plutôt que par choix, ce qui les empêche de développer une véritable entreprise.

La gestion du foyer et des responsabilités familiales ajoutent également une charge de travail supplémentaire qui affecte l'autonomisation féminine.

Face aux défis susmentionnés, le gouvernement s'emploie à apporter des solutions avec l'appui des partenaires au développement. L'une des stratégies adoptées, est l'introduction des réformes visant à rendre les heures de travail plus adaptées pour permettre aux femmes de pouvoir concilier leurs différentes charges.

**Caleb Akponou**



Photo d'une commerçante de pagne au grand Marché de Lomé

durables pour les femmes.

### Une stratégie multidimensionnelle

La stratégie de promotion de l'autonomisation des femmes au Togo se fonde sur une approche multidimensionnelle. Il combine à la fois l'accès au financement, le renforcement des capacités, et l'amélioration de l'écosystème entrepreneurial.

Cette stratégie s'appuie à la fois sur des programmes gouvernementaux et des partenariats internationaux, des incubateurs locaux ainsi que des initiatives publiques et privées. Et au vu des avancées actuelles, le Togo s'impose progressivement comme un modèle régional d'intégration économique et de leadership féminin dans tous les domaines, sans exclure le numérique.

### La fonction publique pour donner l'exemple

Dans la fonction publique, les dépenses consacrées au genre sont ciblées. Elles sont priorisées, démontrant la volonté gouvernementale d'inscrire l'égalité professionnelle et

cette orientation, les ministères affirment que la performance de l'administration passe par l'équité.

### La Fonction publique pour donner l'exemple

À ce niveau, des ressources étatiques sont déployées pour soutenir des programmes de renforcement des capacités des femmes cadres, des formations en leadership, ainsi que des initiatives visant à favoriser l'accès équitable aux postes de responsabilité. Elles appuient également des mécanismes de prévention et de gestion des discriminations, tout en promouvant un environnement de travail respectueux et inclusif, sans oublier la valorisation des candidatures féminines dans les concours nationaux de recrutement.

Par exemple, s'agissant de la part du budget 2024 consacrée à l'égalité et à l'équité de genre, le ministère de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social revendique plus d'un milliard de francs CFA utilisé pour la cause.

le genre contribue à moderniser la fonction publique. Une administration qui valorise la diversité des talents gagne en efficacité, en créativité et en légitimité. En offrant des opportunités égales d'évolution professionnelle, l'État consolide la motivation de ses agents et améliore la qualité du service rendu aux citoyens.

La fonction publique togolaise, en expansion, comptait plus de 70 000 agents à fin 2024, avec une masse salariale dépassant 300 milliards de francs CFA, portée par des recrutements massifs dans l'éducation et la santé.

Cette priorité budgétaire s'inscrit aussi dans une dynamique plus large de réforme administrative. Elle accompagne la professionnalisation des carrières, la transparence des procédures de recrutement et la promotion fondée sur le mérite.

L'intégration du perspectif genre envoie ainsi un signal, celui d'une administration davantage représentative des

**MISE EN DEMEURE**

COPIE

L'An Deux mille vingt-six (2026)

Et le 13 Mai à 08 heures 00 Minutes;

A la requête des nommés :

- DE GONZAGUE Liliane Dédé épouse LAWSON BODY, demeurant et domiciliée à Lomé,
- DE GONZAGUE Ernesto-Bertin Louis, demeurant et domicilié en France,

Tous héritiers de feu LAWSON Florence Koko épouse DE GONZAGUE ;

Ayant pour Conseil la SCP ELI & PIERRE, Société d'Avocats au Barreau du Togo, quartier Agbalépédogan, à 50 mètres des pavés en face de l'Ecole Primaire Publique dénommée Groupe C, angle rues Nougbléga et Gbedjéha, 18 BP 276 Lomé 18 Tél : 22 50 29 90/ 22 25 85 75 / 92 92 00 68, E-mail : contact@elipierre-avocats.com / scpelipierre@gmail.com, site web : www.elipierre-avocats.com représentée par son gérant, demeurant et domicilié es qualité au siège de ladite société ;

J'ai

Mise en demeure à :

Madame Odette ADOLEHOUME épouse EDIEOU demeurant et domiciliée à Lomé, où étant en ses lieux et parlant à :

*La requête n'ayant pas de domicile ni de résidence connus au Togo (Lomé) nous avons conformément à l'article 58 du CPC délaissé la mise en demeure par affichage à la porte de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé et par insertion dans le journal TOGOMATIN désigné par le Président dudit Tribunal et ce suivant ordonnance N° 146/2026 du 28 Avril 2026.*

- De justifier d'avoir consigné conformément à l'ordonnance n° 0094/2024 du 30 janvier 2024 du Président de la Cour d'Appel de Lomé, la somme de treize millions (13.000.000) représentant les loyers couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 sur le compte séquestre CARPA de l'Ordre des Avocats du Togo dont copie est jointe par la présente ;

- De justifier avoir versé entre les mains de Me ABI Agate Francis, Tél 90 16 29 85 les loyers échus de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 1<sup>er</sup> janvier 2026 soit la somme totale de deux millions quatre cent mille (2.400.000) FCFA ;
- A défaut d'exécution de l'ordonnance n° 0094/2024 du 30 Janvier 2024 rendue par Monsieur le Président de la Cour d'Appel de Lomé, d'avoir à payer immédiatement entre mes mains ou entre les mains de Me ABI Agate Francis, la somme totale de quinze millions quatre cent mille (15.400.000) FCFA couvrant les loyers impayés de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- D'avoir à cesser immédiatement toute exploitation de l'immeuble donné à bail sous forme de sous-location ;
- De se conformer aux clauses et conditions du bail notamment en cessant d'exploiter les lieux sous la forme d'entrepôt ou de magasin d'entreposage de marchandises, de transformer les lieux en partie en sous-location à usage d'habitation ;

Lui déclarant que cette mise en demeure lui a été délaissée dans le cadre du bail d'un immeuble sis à Lomé Lomnava pour l'exploitation d'un bar restaurant et en violation des clauses et conditions du contrat de bail, elle a cumulé des arriérés de loyers et a sous-loué une partie de l'immeuble pour usage d'habitation et a transformé par voie de sous-location l'autre partie qui est exploité sous la forme d'entrepôt servant au magasinage de marchandises ;

Lui précisant que faute pour elle de s'exécuter en se conformant au clause et conditions du bail dans un délai d'un (01) mois à compter de la réception de la présente mise en demeure, la juridiction compétente à savoir le Tribunal de Commerce de Lomé statuant à bref délai sera saisi aux fins de résiliation du bail et d'expulsion, le cas échéant, du preneur et de tout occupant de son chef ;

La présente mise en demeure est faite à toutes fins utiles que de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES  
A CE QU'ELLE N'EN IGNORE**

Et je lui ai étant et parlant comme ci-dessus laissé copie du présent exploit dont le coût est de \_\_\_\_\_ F CFA.

L'HUISSIER

Me Anani AMEKUDJI

Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé demeurant et domicilié en ladite Ville 2ème Rue à gauche après la CEG des Etiers Sossouva

Scanné avec Cam

## Feuille de route 2026-2031

### Le gouvernement consulte ses partenaires

Après la mise en œuvre de la Feuille de route 2020-2025, le gouvernement passe à une nouvelle étape. Il s'agit de l'élaboration de la Feuille de route 2026-2031. Mardi 12 mai 2026 à Lomé, une rencontre consultative avec les partenaires techniques et financiers a été ouverte pour des échanges approfondis.

Ouverts au nom du président du Conseil par Sandra Ablamba Johnson, ministre, secrétaire du président du Conseil, la consultation permettra non seulement d'échanger avec les partenaires techniques et financiers, mais aussi avec la société civile et les institutions de la République. L'élaboration de la Feuille de route 2026-2031 fait suite à la mise en œuvre de celle de 2020-2025. Cette dernière a permis, au cours des cinq (5) dernières années, selon Mme Johnson, de faire du Togo, un pays de paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive.

Sur le plan macroéconomique, le Togo

a enregistré une croissance moyenne d'environ 6 %, sur la période de mise en œuvre, avec un Produit intérieur brut (PIB) établi à 6 453,6 milliards FCFA en 2024, pour atteindre la barre de 7 000 milliards FCFA en 2025.

« Ces performances économiques ont été portées par des efforts continus en matière d'amélioration du climat des affaires. Le Togo s'est particulièrement distingué au cours de ces dernières années dans les évaluations internationales sur le climat des affaires, se hissant au 2<sup>e</sup> rang en Afrique subsaharienne dans le classement Women Business and Law, au 3<sup>e</sup> rang en Afrique subsaharienne dans le classement Business-Ready de la Banque mondiale », a rappelé le ministre, secrétaire de la présidence du Conseil.

Des avancées ont été également enregistrées par le pays au niveau de l'Indice de développement humain (IDH). À ce niveau, le pays est passé d'un « IDH faible » à un « IDH moyen ». Toujours sur

les cinq dernières années de mise en œuvre de la Feuille de route, l'on relève dans le domaine de la santé l'instauration de l'Assurance maladie universelle (Amu), qui aujourd'hui permet de toucher 4,4 millions de personnes. Des initiatives comme Wezou ont permis



Sandra Ablamba Johnson, ministre, secrétaire de la présidence du Conseil

d'offrir 5,5 millions de prestations à 990 000 femmes enceintes.

Au niveau de l'accès à l'énergie électrique, le pays a réussi à franchir l'objectif intermédiaire, en assurant l'accès à 75 % de la population. L'inclusion financière a été également

renforcée avec 118,35 milliards FCFA octroyés à travers 1,9 million de crédits grâce au Fonds national de la finance inclusive (FNFI).

#### Faire davantage

En s'inscrivant donc dans le triptyque : « Protéger, Rassembler et Transformer

», du président du Conseil, la nouvelle Feuille de route 2026-2031 permettra de maintenir le cap des progrès enregistrés et de relever les défis qui s'imposent.

« Face à des défis exogènes, le gouvernement, sous le leadership du président du

Conseil, réaffirme, dans le cadre de la nouvelle Feuille de route, sa détermination à renforcer la résilience structurelle de l'économie togolaise, notamment par la diversification des sources de croissance, la consolidation de la souveraineté alimentaire et énergétique, le développement du capital humain et le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures », a mentionné Mme Johnson. Pour ce faire, la rencontre avec les partenaires financiers et techniques permettra de définir des priorités communes, pour mieux impulser le développement du pays. « Il s'agit durant ces deux jours ici à Lomé d'avoir des échanges approfondis avec non seulement les partenaires techniques et financiers, mais également de rencontrer le secteur privé, la société civile et les institutions de la République », a rappelé le ministre, secrétaire général de la présidence.

Caleb Akponou

## COMMUNIQUE

En vertu de l'ordonnance 063/2026 du 02 janvier 2026 rendue par le Président du Tribunal de Commerce de Lomé ;

Dans l'affaire Madame COUBAGEAT Rissalatou c/ société ALTERNATIVE BTP sarlu et monsieur ISSARBA Yombo : Directeur de la société, il est porté à la connaissance de société ALTERNATIVE BTP sarlu et monsieur ISSARBA Yombo qu'une assignation en date du 20 Février 2026, leur a été délaissée par affichage par devant le Tribunal de Commerce de Lomé conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile ;

N B :

L'audience de comparution initiale du 03 Mars 2026 devant le Tribunal de Commerce de Lomé a été renvoyée au 26 Mai 2026 ;

Ce communiqué est fait à toutes fins utiles que de droit

### Coupe du monde 2026

## New World Tv et la FIFA préparent les diffuseurs à Lomé

**New World Tv tient à une bonne retransmission de la Coupe du monde 2026. À un mois de ce grand événement footballistique, la chaîne a ouvert à Lomé, pour ses partenaires diffuseurs, un atelier sur la méthodologie FIFA. Durant deux jours, il sera question, en collaboration avec la Fédération internationale de football association (FIFA), de les outiller à la bonne couverture de la Coupe du monde 2026.**

La Coupe du monde 2026 suscite de grands enjeux et New World Tv entend être à la hauteur. Avec 48 équipes et 104 matchs, elle se présente comme la première Coupe du monde à être organisée par trois (3) pays et sur seize (16) stades géants.

« À 30 jours du coup d'envoi, l'heure n'est plus seulement à l'anticipation, elle est surtout à l'action et à la précision technique. New World Tv entend consolider les acquis de ces dernières années



Vue partielle des participants

tout en poursuivant ses efforts d'innovation, de proximité et d'excellence opérationnelle », a mentionné Aboubaka Coulibaly, directeur général de New World Tv, avant d'ajouter : « Cet atelier de deux jours est un laboratoire où nous allons

affiner nos méthodes, harmoniser nos standards de diffusion et relever les défis logistiques d'une couverture multipays. Notre objectif est l'excellence sans aucun compromis ». Selon Alexandre Dujardin, représentant de la FIFA,

l'objectif est évident : il faut faire de cette édition la plus inclusive et la plus africaine jamais réalisée. « Pour réussir l'événement, les diffuseurs africains sont essentiels pour faire vibrer le continent. D'où la rencontre de Lomé, pour une bonne préparation »,

a-t-il mentionné. Selon Abdul-Fahd Fofana, ministre chargé de la jeunesse et des sports, le workshop de Lomé, est d'une importance capitale.

« Ce workshop que nous ouvrons ce matin est à la fois un acte politique et un acte journalistique. Vous êtes ici pour préparer votre couverture, affiner vos stratégies éditoriales, et décider ensemble comment raconter cette Coupe du monde à vos audiences », a-t-il mentionné avant d'ajouter : « Pendant deux jours, l'atelier vous permettra de voir les exigences d'une bonne exploitation des droits TV, et d'apprendre comment animer l'industrie footballistique ».

Rappelons que pour cette Coupe du Monde, New World Tv assurera la diffusion dans 43 territoires d'Afrique subsaharienne.

**La Rédaction**



## Communiqué de presse V2

Mixx accélère l'adoption de l'interopérabilité dans l'UEMOA avec des transferts de Mixx Togo vers la zone UEMOA à 0 FCFA. Lomé, le 11 mai 2026 – Lancée officiellement le 13 avril 2026, l'interopérabilité de Mixx Togo (PI-SPI) continue de transformer les transferts d'argent dans l'espace UEMOA. Elle est le premier Etablissement de Monnaie Electronique (EME) au Togo à connecter ses utilisateurs aux banques, institutions de microfinance et autres services mobile money de la sous-région. Plus de cinquante (50) banques et opérateurs de mobile money sont ainsi connectés à Mixx Togo : citons par exemple, toutes les filiales UEMOA d'Ecobank, Orabank et BOA, ainsi que Mixx Sénégal ou encore Orange Money Côte d'Ivoire et Burkina Faso.

La disponibilité de ce service permet aux utilisateurs de Mixx de profiter de transferts gratuits de leur banque à leur wallet Mixx. Mixx renforce aujourd'hui cette dynamique avec une offre promotionnelle exceptionnelle : 0 FCFA de frais sur tous les envois de Mixx vers la zone UEMOA.

Grâce à l'interopérabilité portée par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à travers la plateforme PI-SPI, les utilisateurs Mixx peuvent désormais envoyer et recevoir de l'argent instantanément entre différents établissements financiers opérant dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine.

Cette innovation permet notamment :

- D'envoyer de l'argent vers des comptes bancaires ou wallets mobile money au Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Niger et Guinée-Bissau,
- De recevoir des transferts provenant d'autres banques ou services financiers de la zone UEMOA,
- Ou encore d'effectuer des paiements marchands via le QR Code interopérable.

Dans le cadre de cette phase d'accélération, Mixx invite tous les utilisateurs qui ne dispose pas encore de leur alias de faire la création de leur alias afin de profiter pleinement du service. Créer son alias permet aux utilisateurs de recevoir et d'envoyer de l'argent plus facilement dans tout l'écosystème interopérable de l'UEMOA.

Pendant toute la durée de la campagne promotionnelle tente de transférer GRATUITEMENT de l'argent de ton wallet Mixx vers les institutions financières de la zone UEMOA.

Cette initiative vise à encourager l'adoption des transferts régionaux digitaux tout en renforçant la position de Mixx comme solution simple, pratique et compétitive pour les envois transfrontaliers.

« Depuis le lancement de l'interopérabilité en avril dernier, nous constatons un réel engouement des utilisateurs pour les transferts régionaux instantanés. Avec cette promotion à 0 FCFA, nous souhaitons permettre au plus grand nombre de découvrir la simplicité, la rapidité et la sécurité des envois de Mixx vers la zone UEMOA », a déclaré Mme Catherine Savery, Directrice Générale de Mixx Togo. Mixx s'appuie sur un vaste réseau de plus de 5 millions d'utilisateurs, 31 000 agents et 26 000 commerçants au Togo afin de garantir un accès large et immédiat aux services d'interopérabilité dans tout le pays.

Le service est accessible via la Super App Mixx Togo (Android, iOS et Huawei) ainsi que via la syntaxe \*145#.

### À propos de Mixx

A travers sa marque Mixx, TMONEY SA est la première fintech autorisée par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest à opérer en tant qu'Etablissement de Monnaie Electronique (EME) au Togo. Grâce à son écosystème en expansion et à ses services innovants, Mixx continue de jouer un rôle clé dans la connexion des clients au système financier global au Togo et dans l'ensemble de la région de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

Les services Mixx sont accessibles via la Super App Mixx Togo (Android, IOS, Huawei) et la syntaxe \*145#. L'inscription et l'utilisation sont gratuites.

### Contacts

- Sefa Husunukpe, Directeur Commercial, 90 05 56 55
- Rachida Nana-Chevreuril, Manager Manager, 70 78 98 98

**Mixx by Yas**

**Place de la Réconciliation, Quartier Atchanté, Lomé, Togo**

**corporate@mixx.tg**

**www.yas.tg/mixx-by-yas**

**SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION  
DU CAHIER DES CHARGES**

COPIE

L'an deux mil vingt six  
Et le 09 Mai à 10 heures 35 minutes ;

A la requête de la société **ORABANK-TOGO**, Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 20.038.220.000 F CFA, ayant son siège social à Lomé, Place de l'Indépendance, Angle Avenue des Nîmes et Nicolas Grunitzky, 01 BP 325-Lomé 01, Tel 22 21 62 21, Fax 22 21 62 25, immatriculée au RCCM sous le numéro TOGO-LOME 2003 B 0949, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié au siège de ladite société ;

Assistée de Maître **Pascal-Espoir YAWO DUSI**, Avocat à la Cour, Route de Kpalimé, quartier Avénou, 04 BP 328, Tél 22 50 01 71, Lomé-TOGO, en l'étude duquel domicile est élu ;

J'ai

M. ALOU HANASSA, Notaire, Titulaire de l'Ordre des Notaires, inscrit au Tableau des Titulaires de l'Ordre des Notaires de Lomé, Titulaire d'un Office d'Etude de Notaire à Lomé, 151 Avenue Evala, quartier Djidjolé, Lomé-TOGO, Téléphone : 22 50 01 71, Fax : 22 50 01 71, Email : alouh@notaires.togo

Signifié et déclaré à :

**Monsieur Ousama SEGHIR**, Constituant d'hypothèque de la société COSEMA SARL, demeurant à Dakar au Sénégal, représenté par Messieurs **KPADONOU D. Bessanh Dieudonné** et **SAGHIR Esmail Ali**, respectivement Gestionnaire et Directeur Commercial et attaché de Direction à la société COSEMA SARL, demeurant et domiciliés tous deux à Lomé, sans adresse connue, où étant et parlant à : *Je déclare avoir lu l'acte et en ai pris connaissance, comme il sera dit au procès-verbal de l'acte, et j'ai déclaré que l'acte est régulier et que je n'ai aucune objection à son enregistrement au Tribunal de Grande Instance de Lomé. En conséquence, je n'ai rien à déclarer.*

Que le cahier des charges relatif à l'adjudication de l'immeuble urbain, ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance superficielle de 09 a 28 ca, sis à Lomé Tokoin Honglondoin, limité au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées, au Sud par un passage et à l'Est par une réserve administrative, lui appartenant et faisant l'objet d'hypothèque au profit de ORABANK-TOGO SA, rédigé le 06 Mai 2026 par l'Avocat du créancier saisissant, a été déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Lomé le 08 Mai 2026 ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile que dessus, j'ai, huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme ci-dessus ;

**FAIT SOMMATION AU REQUIS ;**

De prendre audit greffe communication dudit cahier des charges contenant les clauses et conditions auxquelles sera adjugé l'immeuble sus-désigné ;

L'avisant qu'il peut insérer audit cahier des charges, s'il le désire, ses dires et observations ;

Lui indiquant qu'il sera tenu **le Mardi 16 Juin 2026 à 09 heures** par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé, séant au Palais de Justice de ladite ville, une audience dite éventuelle au cours de laquelle il sera statué sur les dires et observations qui auraient été formulés ;

Que l'adjudication aura lieu le **Vendredi 24 Juillet 2026 à 11 heures**, en l'Etude de Maître **BAMAZE Akilam**, Notaire à Lomé, 151 Avenue Evala, quartier Djidjolé ;



L'avisant que les dires et observations seront reçus, à peine de déchéance, jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle et qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges, dans ce délai, la demande en résolution d'une vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée antérieure, elle sera déchu à l'égard de l'adjudicataire de son droit d'exercer ces actions ;

La présente sommation est faite à toutes fins utiles que de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES  
A CE QU'IL N'EN IGNORE ;**

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie du présent exploit dont le coût est de 30000 F CFA ;

**L'HUISSIER**

## Sécurité publique

# La Police nationale renforce le maillage du territoire par la création de quatorze nouvelles unités

Dans le cadre de la pérennisation de sa politique de sécurité publique, le gouvernement togolais, à travers le ministère de la Sécurité, a acté par arrêté ministériel, la création de quatorze nouvelles unités de police réparties sur l'ensemble du territoire national.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'optimiser la protection des administrés, de consolider la présence des forces de l'ordre et d'assurer une couverture sécuritaire accrue au sein des zones urbaines, rurales et frontalières.



Selon les autorités compétentes, cette restructuration répond à l'impératif d'adapter l'appareil sécuritaire aux mutations de la criminalité ainsi qu'à l'essor démographique de certaines localités.

L'acte ministériel, édicté sur proposition de la Direction générale de la Police nationale, entérine l'implantation de nouveaux commissariats, postes de police et brigades anticriminalité dans plusieurs préfectures

stratégiques. L'ambition affichée est de renforcer la proximité entre les services de sécurité et les citoyens, tout en garantissant une plus grande célérité des interventions sur le terrain.

### Le Grand Lomé

- Commissariat central d'Adidogomé, basé à Sagbado ;
- Commissariat central de Baguida ;
- Brigade anti-criminalité de Kégué ;
- Brigade anticriminalité d'Adakpamé.

### Région Maritime

- Commissariat de police de Kpala ;
- Brigade anti-criminalité de Kpala ;
- Brigade anti-criminalité de Djagblé ;
- Brigade anti-criminalité de Kévé.

### Région des Plateaux

- Poste de police à Awagomé
- Poste de police à Kpové.
- Poste de police au marché central de Kpalimé ;
- Poste de police à Agou-Nyogbo.

### Région centrale

- Poste de police à Bouzalo, dans la préfecture de Tchaoudjo ;

### Région des Savanes

- Poste de police à Tampialim.



TMONEY SA



# Envoie et reçois instantanément de l'argent

du Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée Bissau\*

Mixx, le 1<sup>er</sup> et seul opérateur Mobile Money au Togo à connecter toute l'UEMOA.



\*Pays de la zone UEMOA